

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2022 – Forêt (7.1)

L'an deux mille vingt-deux, le 24 janvier à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **14 janvier 2022**
Date d'affichage de la convocation : **14 janvier 2022**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, GILLET, ZELLER-PLANTÉ et Messieurs PELLÉ, CRUYPENINCK, IVANEZ et DESAY (adjoints), Mesdames CETTIER, DA SILVA DIAMANTINO, GARNIER-SIMON, GIET, HUSSON, LUZZI, VUILLIOT, Messieurs CADOUX, DANGUY, MAZET, ROBBEZ, LEVITRE, DUBOUT et JUILLARD (conseillers).

Pouvoirs :

Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à M. ROBBEZ,
Mme ASSENARE donne pouvoir à M. CADOUX,
Mme BLANDIN donne pouvoir à Mme GIET,
Mme MARTINOD donne pouvoir à M. DUNAND,
Mme COSSARD donne pouvoir à Mme GIET,
M. VENARRE donne pouvoir à Mme LUZZI,
M. MOLINAS donne pouvoir à Mme COURT,
M. PELLETIER donne pouvoir à Mme CETTIER,
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à M. MAZET,
M. SIGAUD donne pouvoir à Mme GILLET,
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GARNIER-SIMON.

Secrétaire de séance élu à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,

VU l'article D2312-3 du CGCT,

VU la note de synthèse et le rapport d'orientation budgétaire 2022 annexé à la présente,

VU le rapport de la commission Finances et Intercommunalité du 13 janvier 2022,

VU la proposition de Monsieur le maire de se prononcer sur les orientations budgétaires de ce rapport,

CONSIDÉRANT l'obligation d'organiser un débat sur les orientations budgétaires de la commune dans les 2 mois précédant le vote du budget,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** du débat sur le rapport d'orientation budgétaire Forêt.

Envoyé en préfecture le 26/01/2022

Reçu en préfecture le 26/01/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID: 001-210101739-20220126-2022_002_DEL-DE

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 26 janvier 2022.
Le Maire, Patrice DUNAND

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, publiée le janvier 2022 et télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 27 janvier 2022.

